

**Le 10 décembre 2024**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska tenue le mardi 10 décembre 2024 à 20h, dans la salle municipale, située au 531, rue de l'Église Sud, à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** Messieurs les conseillers Joël Landry, Marc Landry, Claude Lévesque, Steeve Santerre et la conseillère Madame Cynthia Ouellet. Sous la présidence de Madame Annie Levasseur, mairesse, formant quorum.

Était également présent Monsieur Cédric Lauzon, directeur général et greffier-trésorier.

Monsieur Paul Thériault, avait motivé son absence.

### **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame Annie Levasseur déclare la séance ouverte.

### **SÉANCE D'INFORMATION AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

M. Denis Bernier et M. Simon Bellavance, représentant le poste de Saint-Pascal, étaient présents afin de répondre aux questions du conseil et des citoyens concernant certains enjeux liés à la sécurité publique.

**2024-12-193**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le directeur général et greffier-trésorier fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Steeve Santerre  
**Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents ;**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**2020-12-194**

### **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Marc Landry  
**Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents ;**

**QUE** la séance ordinaire soit ajournée et qu'elle soit reprise le 10 décembre 2024 à 20h55.

Signature du procès-verbal :

---

Annie Levasseur  
Mairesse

---

Cédric Lauzon  
Directeur général et greffier-trésorier

**Note** :

« Je, Annie Levasseur, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

---

Mairesse